

COMPTE RENDU DE LA VENUE DU 1er MINISTRE

LE VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015 - DIJON

RENCONTRE AVEC LES MEMBRES de l'ICOS BOURGOGNE et FRANCHE COMTE

Les membres de l'instance de concertation des organisations syndicales (ICOS) de Bourgogne et Franche Comté avaient été conviés, dans la limite de 2 représentants par organisation syndicale, à rencontrer le Préfet NEVACHE, préfigurateur national de la réforme territoriale et responsable de la MICORE à 13 H 15 à la cité Dampierre à DIJON mais aussi le 1er Ministre à l'occasion de l'inauguration officielle de ces locaux.

Le 1er ministre, Manuel VALLS a découvert une plaque inaugurale dans ces locaux rénovés de la préfecture de côte d'or qui accueille depuis le 14 septembre 2015 le service des titres (CNI, passeports, permis, immatriculations, etc, des étrangers mais aussi la Direction départementale de la Cohésion Sociale, de l'OFFI et de services des Douanes.

FORCE OUVRIERE était représentée par les deux représentants régionaux de la FGF de Bourgogne et de Franche Comté (Christine JORIS et Dominique VAURS).

Etaient présents :

FORCE OUVRIERE,
CGT FC (CGT Bourgogne a boycotté),
UNSA BG et FC,
CFDT BG et FC,
CGC BG et FC (alliance)
soit 9 représentants syndicaux

Cette réunion s'est déroulée en 2 temps :

Un premier temps, d'une petite heure, avec le Préfet NEVACHE où FORCE OUVRIERE a rappelé la position de principe de notre confédération opposée à cette réforme qui éloigne le service public de l'usager-citoyen. FO a fait remarquer que nous ne pouvons pas accepter une réforme qui supprime des effectifs, l'administration prétextant des doublons alors que le périmètre lié au territoire de cette future région fusionnée va être quant à lui doublé. FO a dénoncé cette incohérence en terme d'aménagement du territoire mais aussi en terme de politique de l'emploi où le gouvernement appelle le secteur privé à embaucher alors que l'Etat Patron supprime lui des effectifs. Pour FORCE OUVRIERE, cette réforme s'apparente à un PSE.

FO a également déclaré que le dispositif expérimental, le TSD -travail en site distant – indépendamment de l'inquiétude qu'il engendre chez les agents pour la période post-expérimentation de 3 ans leur évitant la mobilité géographique, n'est qu'un marché de dupes ayant pour unique objectif d'acheter la paix sociale.

FO a alerté sur les difficultés tant en terme de disponibilité temps consacré que celle du manque d'effectifs dédiés à cette mission dans les différentes administrations pour les conseillers mobilité carrière qui devront recevoir les agents impactés par la réforme.

FO a demandé à la représentante du 1er Ministre chargée du secteur Fonction Publique dont les missions sont étroitement liées à celles des services de la Ministre de la Fonction Publique Mme LEBRANCHU, pourquoi n'avait pas été réintroduit, dans le cadre de cette réforme où l'administration propose d'innover dans l'accompagnement des agents, le dispositif CFA et CPA qui auraient permis à des agents d'en bénéficier (une soixantaine d'agents en BG FC auraient pu être éligibles). Il nous a été répondu que l'administration avait assoupli le dispositif IDV en le rendant éligible à 2 ans de l'âge de départ à la retraite. Pour FO, cela n'a rien à voir avec le CFA et la CPA.

Le 2ème temps a été consacré à la clôture de la réunion par le 1er Ministre et aux échanges

(environ 30 mn).

Devant le 1er Ministre, FORCE OUVRIERE a réitéré les propos développés devant le Préfigurateur M. NEVACHE et en même temps s'est inscrit en totale opposition avec d'autres organisations syndicales, notamment la CFDT qui qualifie la réforme de « BONNE REFORME », où seul le calendrier d'application leur pose problème.

FO a appuyé également sur le fait que les agents de la fonction Publique subissent depuis des années l'empilement des réformes qui dégradent leurs conditions de travail et éloignent le service public de l'usager. FO a alerté sur les situations difficiles que vivent les fonctionnaires qui subissent en première ligne la violence de la société et l'agressivité. *(quelques heures après, le pays plongeait dans l'abomination absolue et l'effroi...)*

FO a dénoncé le manque de reconnaissance en terme de déroulé de carrière avec l'indigence des ratios d'avancement pour les agents mais aussi le gel du point d'indice.

FO a réaffirmé qu'on ne peut pas en même temps prôner l'embauche dans le secteur privé et supprimer des effectifs dans le public qui sont eux aussi des emplois.

FO a rappelé notre exigence d'une fonction publique d'agents titulaires et a souligné le recours à des agents contractuels qui se systématisent de plus en plus pour que l'administration fonctionne mais qui entraîne aussi ces personnels contractuels dans la précarité.

Le 1er Ministre n'a pas précisément répondu aux questions mais a souligné qu'il connaît les positions de chacun mais aussi les oppositions en se tournant vers FORCE OUVRIERE.

PS : il semblerait que le 1^{er} Ministre ait tout récemment annoncé que quelque soit le résultat de l'expérimentation en BG FC sur le travail en site distant, les agents qui se positionneront sur le TSD en conserveront le « bénéfice » aussi longtemps qu'ils le souhaitent même après les 3 ans prévus afin de ne pas les pénaliser.

Christine Joris FGF FO région Bourgogne
Vaurs Dominique FGF FO région Franche-Comté

